

## **Communiqué de presse du 20 mars 2018**

### **Position de la citrap-vaud autour du référendum du 8 avril 2018 à Villeneuve**

(crédit pour des travaux à la rue des Remparts, en relation avec le parcours dans la localité de la ligne de trolleybus 201 bientôt prolongée jusqu'à l'hôpital Riviera-Chablais à Rennaz)

Depuis longtemps la citrap-vaud est très préoccupée par l'accès en transports publics au nouveau site de l'hôpital Riviera-Chablais à Rennaz ; elle a ainsi demandé et obtenu il y a plusieurs années une étude d'un transport hors route, dit hectométrique, à partir de la ligne CFF, malheureusement non retenu.

Seules sont prévues trois liaisons par bus (lignes Aigle – Villeneuve / Monthey – Vouvry – Villeneuve / éventuellement St-Gingolph – Bouveret – Villeneuve) et une par trolleybus (ligne 201 Vevey – Montreux – Villeneuve – Rennaz).

A propos de cette dernière, la citrap-vaud est d'avis que le passage dans Villeneuve par la Rue des Remparts est préférable à celui par la Route du Quai (RC 780), car, par exemple :

- l'arrêt annoncé sur la Rue des Remparts permet d'offrir l'usage du trolleybus à bien plus de personnes, aussi bien en direction de Rennaz que de Montreux ;
- si la ligne 201 passait par la RC 780, le trolleybus ne s'arrêterait plus à proximité immédiate de la gare ;
- la circulation des trolleybus sur la RC 780 serait ralentie par celle des véhicules privés même si une voie spéciale était créée pour les transports publics (cela provoquerait d'ailleurs la disparition d'actuelles places de parc pour voitures sur la RC 780).

La citrap-vaud demande expressément que les arrêts des bus et trolleybus pour la connexion avec les trains se trouvent tous dans les environs immédiats de la gare de Villeneuve.

Le comité de la citrap-vaud